

Comment décliner l'enjeu climatique au cœur de la stratégie d'actions d'un bassin versant ?



**RETOUR D'EXPÉRIENCE
MÉTHODOLOGIQUE 2022**

**Territoire pilote :
Lez Mosson Étangs Palavasiens**

ÉDITO

L'équipe projet dédie ce document à Monsieur Serge Guidez, Président de la CLE du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens

Le Comité de pilotage (CoPil) de cette démarche exploratoire a été composé de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB Lez), du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Occitanie et de la consultante.

Dans le cadre de cette expérimentation, nous remercions les communes de Montpellier, Juvignac et Laverune d'avoir accueilli les 3 sessions d'ateliers dans les meilleures conditions.

SOMMAIRE :

ÉDITO	3
Pourquoi et comment initier cette démarche expérimentale ?	3
Pourquoi, pour qui cet outil ?	4
LEVIERS MÉTHODOLOGIQUES	5
Conceptualiser la finalité de la démarche	5
Anticiper l'organisation de la démarche	6
TÉMOIGNAGES	9
Se lancer dans l'adaptation au changement climatique	10
Les acquis de la démarche	11
Les ajustements de la démarche	13
Optimiser le rôle de la CLE : questions à venir et souhaits	14
Au-delà de la CLE : rayonnement et maillage territorial	16
Conclusion	17
RESSOURCES	18

En 2020, le [Pôle-relais lagunes méditerranéennes*](#) et Béatrice Le Moël, consultante en résilience territoriale ont mis en place un [atelier participatif](#) à destination des citoyens du littoral de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone. Il s'agissait d'une première expérience en la matière portée sur une portion du littoral héraultais et dont l'objectif était de co-construire une démarche citoyenne en faveur de la résilience territoriale lagunaire. **L'atelier a mis en exergue le besoin de coopération et de partage des savoirs pour l'émergence de nouvelles initiatives, notamment à l'échelle du bassin versant.** Afin de mettre en action les propositions récoltées à l'échelle du territoire et s'inscrire dans une échelle hydrographique cohérente, le Pôle-relais s'est tourné vers une structure clef de la gouvernance territoriale de l'eau et des milieux aquatiques : l'EPTB Lez. Le portage politique fort de cette gouvernance, le contexte favorable à la mise en place d'une stratégie de restauration des étangs palavasiens et de restauration hydromorphologique des cours d'eau, font du bassin versant du Lez Mosson Etangs palavasiens, un bon candidat pour l'action prospective. Par ailleurs, le contexte de renouvellement de la CLE représentait une opportunité de créer une dynamique nouvelle entre les différents acteurs du territoire.

L'EPTB Lez, avec l'appui technique du Pôle-relais lagunes et de Béatrice le Moël a alors accompagné une démarche expérimentale visant à nourrir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en matière d'adaptation au changement climatique. On pouvait ainsi **dépasser la seule thématique de l'eau et le seul axe lagunaire en ouvrant sur l'ensemble du bassin versant.**

C'est ainsi que l'EPTB, à travers la CLE (Commission Locale de l'Eau), a répondu favorablement à cette proposition, soutenu par la Région Occitanie, la DREAL Occitanie et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'équipe de l'EPTB a saisi l'occasion de relancer la dynamique de la commission littorale de la CLE avec une volonté de réfléchir mais surtout d'agir autour de l'enjeu climatique. S'appuyer sur une dynamique de CLE existante donne en effet beaucoup plus de légitimité et d'efficacité pour essayer les éléments produits et s'emparer des mesures d'adaptation à inscrire sur son territoire. Cette démarche en 3 temps constitue donc une première action de pros-

* Créé en 2001, dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif d'accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides, en constituant un réseau d'échanges entre les acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides, ainsi que de mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

pective. Elle s'est conclue par l'annonce officielle du président de la CLE de créer une commission thématique du SAGE spécifique « changement climatique ». L'impulsion est donc lancée et nous nous en félicitons.

POURQUOI ET COMMENT INITIER CETTE DÉMARCHÉ EXPÉRIMENTALE ?

Le [Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau](#), permet de définir les axes sur lesquels décliner cette gouvernance et la façon de se projeter, comme dans le [SDAGE Rhône méditerranée 2022-2027](#). Les documents de planification propres au bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens n'intégraient pas la notion de changement climatique comme préalable transversal à l'ensemble des enjeux et des actions. Or le SAGE et la CLE sont les outils et le niveau de gouvernance adaptés pour s'engager, dialoguer, s'approprier l'enjeu de l'eau et décider des grandes orientations dans le contexte du changement climatique. C'est aussi dans ce contexte-là que la CLE ne doit pas hésiter à se projeter sur un temps long, et construire un argumentaire pour les actions à proposer dans l'optique de plus de résilience de son bassin versant.

Il est nécessaire de trouver des pistes opérationnelles permettant de mieux prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion des ressources en eaux ; de mieux s'appuyer sur les fonctionnalités des milieux aquatiques, en vue de permettre une meilleure résilience. Et en matière de gouvernance, comment faire du SAGE un outil plus performant et plus mobilisateur autour de l'adaptation au changement climatique ? Des questions méthodologiques et de mobilisation de temps de travail se sont alors posées à l'EPTB.

« Dans le cadre des échanges avec l'ANEB (association nationale des élus de bassins), on a pu bénéficier de retours d'expériences de bassin versant ayant conduit des études prospectives coûteuses sur 3 ou 4 ans, mais sans résultats probants. L'objectif est donc de réfléchir ensemble. Pour cela l'EPTB a souhaité s'appuyer sur le dynamisme de la CLE pour mobiliser les acteurs du territoire au travers de 3 ateliers et non d'engager un prestataire extérieur sur les seuls éléments de connaissances du climat. »

Un membre de l'EPTB

Le SAGE peut ainsi permettre aux acteurs du territoire de dialoguer pour anticiper et mieux s'adapter aux conséquences du changement climatique. L'objectif d'une phase de concertation en ateliers est de passer **du récit prospectif à l'opérationnel**. La démarche expérimentale menée en 3 ateliers **permet ainsi** :

- **de partager un socle de connaissance commun**, à travers la mobilisation d'acteurs scientifiques et l'expertise locale, et ainsi mieux identifier la vulnérabilité et les atouts de son territoire. Dans sa première étape, il s'agit d'un état des lieux des lagunes à l'amont du bassin versant ainsi que le plan stratégique de bassin (cf. Ressources) en vue de s'adapter au changement climatique.

- **d'identifier les besoins propres au territoire mais aussi les conditions et moyens d'agir ensemble notamment au fil d'initiatives existantes**. L'animation par une chercheuse spécialisée dans la résilience des territoires favorise cette émergence d'idées, questionne le territoire tout en suscitant son engouement pour la construction de sa résilience.

Le récit prospectif est une piste, comme un début de diagnostic pour identifier où, auprès de qui et comment intervenir, mais celui-ci est à construire dans un cadre méthodologique partagé.

« Le nouveau format choisi d'un cheminement, d'ateliers en ateliers, favoriserait l'installation d'une confiance entre partenaires pour viser une action ancrée sur un territoire de bassin où les acteurs et actrices en place sont riches d'expériences et d'expertises. Cette échelle de travail cohérente, avec une stratégie de restauration en cours, prédisposait un travail exploratoire efficient, et c'est le travail préalable en amont avec les membres du CoPil qui a permis de poser le nouveau cadre, pas à pas. »

Un membre du CoPil

POURQUOI, POUR QUI CET OUTIL ?

Ce récit sous forme d'un retour d'expérience vise à faciliter sa lecture de l'extérieur. Il vise à capitaliser l'expérience vécue pour encourager des actions de cette nature sur d'autres bassins versants. Ce document décrit le processus expérimental vécu, à la fois sur l'identification d'une intention pour intégrer l'enjeu climatique dans le SAGE et sur la méthode mise en place pour soutenir cette intention. Sont répertoriés les points importants, le caractère opérationnel, un regard critique sur le déroulé global et un recueil des suites nécessaires et attendues post ateliers.

Ce retour d'expérience s'est construit sur la base de propos recueillis au fil d'interviews menés en 2022 auprès de 11 participants à la démarche, il est le reflet de leur unique avis.



LEVIERS MÉTHODOLOGIQUES

THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Conceptualiser la finalité de la démarche
- Anticiper l'organisation de la démarche

CONCEPTUALISER LA FINALITÉ DE LA DÉMARCHÉ

FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX

Constater la situation sur le bassin, des actions en cours puis prendre de la hauteur de ce qui n'a pas été évoqué, ce qui est encore tabou, non pris en compte, ou pas encore actualisé avec les nouvelles connaissances.

DÉFINIR L'INTENTION INITIALE

Les mots de chacun des membres du comité de pilotage : ***récit, prospectif, solidarité aval-amont, milieux aquatiques, changement climatique, SAGE, pas de côté, résilience***. Ces demandes ont constitué le socle pour élaborer le déroulement des 3 ateliers.

LA FINALITÉ

Tendre collectivement vers le bon état écologique (état optimal) du bassin versant pour s'adapter au changement climatique. Cheminer vers un bassin versant plus vivant, plus robuste, plus résilient.

UNE NÉCESSAIRE PROGRESSIVITÉ DES ATELIERS

Pour passer d'un bassin vu spécifiquement sous l'angle hydrologique à un bassin en trois dimensions avec son sol et sa biodiversité. Partir de ce qu'on connaît vers ce qui est nouveau en gardant le lien à l'eau.

- Intention atelier 1 : l'état des lieux du bassin versant et la démarche de récit prospectif face au changement climatique.

- Intention atelier 2 : la relation eau-sol et propositions en groupes de travail.

- Intention atelier 3 : les actions du territoire au service des interactions eau-sol-biodiversité et rédaction de fiches projets.

Le Comité de pilotage a choisi de sortir de la seule relation hydrologique du bassin pour actionner de nouveaux leviers et intégrer possiblement de nouveaux acteurs et actrices. Et surtout pour réhabiliter toutes les interactions concourant au bon état écologique du bassin.

REPRÉSENTATIVITÉ DES PARTICIPANTS POUR L'ÉQUILIBRE ET LA DYNAMIQUE DES ATELIERS

Pour favoriser la notion de solidarité aval-amont et la notion de résilience humaine, il convenait d'inviter à la fois des élus, des associations, des techniciens et des partenaires pour augmenter les interactions, créer des affinités et gagner collectivement en connaissances et compétences. La variété des participants peut ralentir la réflexion prospective au démarrage des ateliers mais elle active le maillage.

QUI FAIT QUOI ?

Bien définir les rôles dans les membres du comité de pilotage : la répartition des animations en petits groupes, la définition précise des consignes, la prise de notes, qui envoie quoi, sous quelle forme et dans quel but, les intitulés, la réservation des lieux, la préparation du matériel, d'un moment de convivialité à base de produits du terroir à l'issue des ateliers...

ANTICIPER ET FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

ÉCHELONNEMENT EN 3 ATELIERS MINIMUM

- Pour cheminer de la posture de représentant d'une structure vers celle du partage et l'écoute mutuelle.

- Pour créer des liens.
- Pour partager le diagnostic de l'état de la situation.
- Pour sortir du cadre de pensée installée.
- Pour regarder la situation avec un pas de côté.
- Pour récolter des éléments prospectifs.
- Pour envisager des pistes d'actions.
- Pour apporter de nouvelles connaissances.
- Pour découvrir des initiatives locales.
- Pour s'ouvrir à de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques.

FORMAT 1/2 JOURNÉE

4 h avec un temps pour l'apéritif en fin de matinée, le seul format favorable à la présence d'élus.

ÉQUILIBRAGE DE LA 1/2 JOURNÉE

Un mi-temps en apport de connaissances sur la question choisie avec une vision nouvelle de préférence (nouveaux intervenants pour aider au pas de côté) puis un mi-temps en travail co-construit.



PRÉSENTATION D'UN CONTENU

Le diaporama n'est pas le plus pertinent en terme de dynamique – si diaporama il y a, 10 à 12 diapos maxi avec des images et pas ou peu de texte mais plutôt une phrase qui interroge, un chiffre clé, une question, une citation. Les images de transition, les notes d'humour créent un climat favorable à l'inclusion des membres du groupe. Hormis le diaporama, il y a la sortie de terrain, idéale si le groupe ne dépasse pas 15 personnes. Il y a également la démonstration par des objets, des supports concrets (type éponge).

GESTION DU TEMPS TRÈS SERRÉE

Un des impératifs sur ce type de format court est que rien n'est laissé au hasard. Tout doit concourir à gagner du temps pour laisser place à la connaissance et la participation. Pour gagner en efficacité entre chaque atelier, un compte-rendu est envoyé avec une demande d'inscription obligatoire aux groupes de travail proposés en [atelier 2](#) et [atelier 3](#) (voir annexe).

LE CHOIX DES LIEUX

Il convient de faire 3 ateliers à 3 endroits différents du bassin pour mobiliser les membres.

LE CHOIX DES SALLES

Veiller à une bonne acoustique, une salle assez grande pour organiser des sous-groupes aux 4 coins, ou idéalement disposer de petites salles, en périphérie de la grande de salle.

LE RYTHME DE LA MATINÉE

L'alternance des temps est très importante pour garder les gens en dynamique. Il faut prévoir des ateliers en grands groupes et en petits groupes, debout et assis, en tournant à différentes tables, dehors-dedans, oral-écrit ou dessiné... L'idée est que les gens repartent ressourcés et non fatigués et lasses.

UN CADRE ET UN CADRAGE NOUVEAU

À expliquer et à valider en présentant en chaque début de séance les consignes à l'assemblée. On pose un cadre de travail clair, propre à la discipline d'intelligence collective, avec la volonté de sortir de la domination, de la hiérarchie et donner ainsi une place à chacune, chacun. (Cf. Ressources)

DÉFINIR ET PARTAGER UNE INTENTION AVEC L'ENSEMBLE DU GROUPE

Dans notre cadre, ce sera la volonté de disposer d'un bassin versant apte à s'adapter au changement climatique. Une fois cette base posée, le groupe peut cheminer vers des éléments prospectifs.

LE TEMPS DE PAROLE ÉQUIVALENT POUR CHACUN

Point le plus important pour garantir un cadre de confiance, de créativité et liberté d'expression. Et donc de solidarité. Il s'agit de réapprendre l'écoute active des uns et des autres et de sortir des postures classiques. Ce qui est important est que la parole posée soit constructive. Les « introvertis » doivent donc prendre part dans la responsabilité de l'enjeu et trouver leur place. Et les « extravertis » doivent davantage accueillir la parole des autres et cibler leur propos.

LE « ET » À LA PLACE DU « OU », ÉCOUTE ET INCLUSION DES IDÉES

Cela signifie que l'on se situe davantage dans la co-construction plutôt que le débat « pour ou contre ». Aucune parole n'est sanctionnée, ni par le groupe, ni par l'équipe organisatrice. C'est le récit collectif en création qui importe, notamment pour tendre vers le bon état écologique grâce à la solidarité des acteurs et actrices du bassin versant.

LE CADRE BREC

Bienveillance, Respect, Écoute, Confidentialité

ÉLÉMENT FONDAMENTAL DANS LA CONSIGNE

Les propositions, formulées par les membres de la CLE, doivent concerner les membres de la CLE eux-mêmes pour garantir la mise en actions. Évoquer des perspectives, ou l'on n'a pas la main, ne présente aucun intérêt en termes de mobilisation. Parler des promoteurs, parler des enseignants, s'ils ne sont ni représentés, ni présents a donc peu d'intérêt.

DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES À FAIRE, EN CONSCIENCE DES CONSÉQUENCES

Pour le 1^{er} atelier on a convenu de laisser la discussion ouverte sans cadrer trop la question – tout le monde a donné un avis que l'on a recueilli (Cf. Ressources) – c'est un choix de brainstorming initial, pour récolter de la matière et procéder en entonnoir pour nourrir les 2 ateliers suivants. Mais ça prend davantage de temps.

OÙ S'ARRÊTE LE RÔLE DES ATELIERS ?

Tout ne peut se faire en 3 ateliers. Trop d'attentes et trop d'ambition peuvent desservir la dynamique. En voulant condenser, on pénalise la parole au groupe. On doit rester réaliste sur la commande initiale, et s'adapter au processus qui émerge. On est allé au plus loin dans le temps imparti, avec un groupe mixte et une animation respectueuse de la parole et de la posture de chacune et chacun.

LE TEMPS NÉCESSAIRE À LA SYNERGIE

Le temps de travail en petits groupes de personnes qui apprennent à se connaître et échanger autour d'un sujet nouveau, prend du temps. L'idée est bien de consigner la réflexion qui émerge dans chaque groupe, sans attendre nécessairement des propositions d'actions « classiques » type restauration / gestion.

RESTITUTION OU NON ?

Les restitutions de chaque groupe en assemblée ont été faites trop rapidement sans pouvoir poser de question ni bien comprendre les propositions. Il faut soit prévoir un 4^e atelier pour réorganiser toute la matière, soit accepter que la restitution se fera à un autre moment ou par écrit. Cette matière sera travaillée ensuite dans des axes prospectifs de la CLE.

IL N'Y A PAS DE PETITE ACTION

La personne en charge de l'animation du groupe qui récolte les propositions doit stimuler la possibilité pour chaque personne présente d'agir dans son champ propre, mais avec une finalité commune à long terme. Quand un maire propose de modifier le Plan Local d'Urbanisme pour favoriser les génoises plutôt que les gouttières, quand un maire propose une formation entre élus pour travailler autour d'une situation pilote de nouvelle forme d'attractivité, il ou elle est soutenu(e) dans sa proposition.

INSCRIPTION ET SUIVI DES PARTICIPANTS

L'idée était de favoriser le cheminement des personnes au fil des 3 ateliers. En réalité, chacun a fait selon sa volonté et sa disponibilité, et cela a fonctionné malgré tout (Cf. Ressources).

L'ESPACEMENT ENTRE LES ATELIERS

On a visé entre 1 mois et ½ et 2 mois pour tenir sur une année avec un rythme assez rapproché, le temps de rédiger les comptes-rendus et de mener les réunions en CoPil. C'est un travail cousu main qui s'élabore au fur et à mesure. On reste au plus près des besoins du groupe.

LA FORMATION FLASH DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ANIMATION

Comme nous avons construit selon les avancées de chaque atelier, est apparue la nécessité en cours de route de se répartir la tâche de recueillir les propositions des participants pour avoir des comptes-rendus les plus exhaustifs possibles, et pour laisser davantage de temps à la réflexion des membres en ateliers. Les salariées de l'EPTB, du Pôle-relais et de la Région ont été « réquisitionnées » pour animer les sous-groupes et faciliter la dynamique. Une formation flash a rappelé les principes phares de l'intelligence collective et les méthodes adaptées. Il conviendra de prévoir ce temps de formation en amont et de bien définir ce qui est attendu dans les comptes-rendus.



TÉMOIGNAGES

THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Se lancer dans l'adaptation au changement climatique
 - Les acquis de la démarche
- Les ajustements de la démarche
 - Optimiser la fonction de la CLE
- Au-delà de la CLE : rayonnement et maillage territorial

CLÉ DE LECTURE DU DOCUMENT :

Nous remercions les 11 personnes qui ont accepté d'apporter leur témoignage et leur analyse pour l'écriture de ce retour d'expérience. Les propos recueillis sont regroupés selon les 4 catégories suivantes pour respecter l'anonymat tout en facilitant la compréhension :

 **Élu.es et équipe technique de l'EPTB Lez**

 **Membres de la CLE élu.es**

 **Membres de la CLE experts scientifiques et citoyens associatifs**

 **Partenaires techniques et financiers : Pôle-relais lagunes, Région Occitanie Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse Montpellier**

SE LANÇER DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SE LANÇER DANS UN PROCESSUS, SANS TOUT MAÎTRISER

■ L'EPTB Lez a accepté de se lancer avec la motivation d'être accompagné pour mettre le climat au cœur des réflexions et des actions, tout en ayant la crainte d'avancer avec une méthodologie inconnue.

SAISIR L'OPPORTUNITÉ D'AGIR

■ Chaque membre du CoPil, en phase préparatoire, a su faire un pas de côté pour converger, en présence des partenaires et de façon collégiale.

■ Dans la crise climatique se dégagent à la fois le danger et l'opportunité. Les retours d'expériences locales ont mis en lumière le principe d'opportunité, bon pour l'esprit et le cœur. On doit encourager ces dynamiques positives, face aux personnes qui ont envie d'exprimer leurs visions, leurs volontés, leurs idées et de passer à l'action.

PARTAGER DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE ET VOIR AU-DELÀ

■ Un échange sémantique autour de la question du climat est essentiel dès le départ. Chacun amène ses éléments de langage, ils s'agrègent ensuite au fil des ateliers (comme rôle du sol, rôle des arbres, du vivant, désimperméabilisation, etc.). Se crée un nouveau contenu. Mais pour ce faire, on doit s'approprier collectivement le sujet. La terminologie conventionnelle, autour de l'enjeu des milieux aquatiques du bassin, n'a pas été exprimée telle quelle, mais les éléments évoqués et les actions proposées lors des ateliers auront une répercussion directe sur ces enjeux.



■ Sur le fond, il s'agit pour nous de considérer l'ensemble des milieux aquatiques du bassin, ces termes-là ne sont pas ressortis dans les ateliers mais les éléments évoqués et les actions proposées ont une répercussion directe sur ces enjeux.

ENGAGER DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

■ Les priorités en matière de connaissances à acquérir évoluent au fil des SAGE. Entre le premier et le second, l'avancée a été en faveur de la prise en compte des zones humides et les actions à y mener (qualité, quantité, surface, etc.). Une fois les connaissances posées on peut projeter des actions. Aujourd'hui, l'attention porte sur l'intégration du changement climatique dans l'évolution des milieux de vie aquatiques.

PROGRAMMER DES MESURES SANS REGRET

■ L'intérêt pour la Région était de cibler ces ateliers sur les aspects opérationnels d'adaptation au changement climatique, car les connaissances fondamentales sont désormais disponibles et nombreuses. La Région encourage les mesures sans regrets c'est-à-dire des mesures flexibles qui s'adaptent à la production de nouvelles connaissances, et qui présentent des bénéfices pour le territoire, quelle que soit la situation future. Ces actions présentent des bénéfices quand bien même l'impact du changement climatique est inférieur à celui envisagé. Il s'agit de bon sens, de gain de temps et d'argent, sans rentrer systématiquement dans le cercle parfois vicieux des études qui appellent d'autres études.

GAGNER EN COMPÉTENCE ET EFFICACITÉ SUR LA GESTION DE GROUPE

■ Dans la mission d'animation de territoire, on ne dispose pas forcément de techniques d'intelligence collective, de co-construction ou de concertation. On travaille de façon spontanée. On gagnerait en efficacité en étant davantage formés à ces techniques d'animation pour cibler nos objectifs de gouvernance.

DÉFINIR LE BON FORMAT POUR METTRE LE PIED À L'ÉTRIER

■ Un format de démarche participative bien calibré enclenche une véritable première étape prospective collective autour de la question du climat, sans avoir besoin à ce stade de modélisation.

RÉDIGER UNE ARGUMENTATION SOLIDE ET PARTAGÉE POUR ACCOMPAGNER LA PRISE DE DÉCISION

■ En matière de prise de décision, les élus ont besoin d'arguments solides et valides pour se positionner. Ils doivent être confrontés aux acteurs de terrain et de la société civile.

ÉLABORER ENTRE BASSINS DES INDICATEURS DE SUIVI EFFICIENTS

■ Le rapport du GIEC** est complet. Même si des précisions locales manquent, on a de quoi réaliser un travail de défrichage de ce rapport, pour produire un plan de déclinaison stratégique sur notre bassin. Dans le prochain SAGE, est envisagé un volet prospectif sur l'impact du changement climatique avec les mesures à prendre en priorité. On va devoir créer des indicateurs de suivi de ces mesures sur le plan quantitatif, qualitatif et dans un temps long. C'est un champ où l'on est au stade expérimental. Un temps de co-construction de ces nouveaux outils, entre bassins versants serait pertinent.

PLANIFIER L'ACTION CLIMATIQUE DE L'EPTB LEZ SUR 5 ANS

■ Pour intégrer le changement climatique dans le SAGE et la CLE, un plan d'actions sur 5 ans est réaliste et « concrétisable ».

■ La 1^{ère} commission CLE changement climatique d'octobre 2022 a posé l'avancée de 3 axes suite aux 3 ateliers :

- Un événementiel co-construit avec l'ensemble des acteurs du bassin pour informer sur les enjeux notamment vers la société civile.
- Un travail sur les sols vivants.
- Un travail sur l'urbanisme.

ÊTRE SOLIDES ET SOLIDAIRES FACE AUX MESURES DE MAL-ADAPTATION

■ Sur le plan climatique, l'été 2022 a été un électrochoc, entre incendie, sécheresse inondations. Les citoyens ont désormais conscience que l'on va dans le mur. Un grand débat autour de la création de bassines pour les besoins des agriculteurs a, je l'espère, conduit à la conscience que cela ne peut être une bonne solution sur notre bassin.

** GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies

LES ACQUIS DE LA DÉMARCHÉ

S'OUVRIRE, INCLURE, TISSER DE NOUVEAUX LIENS

■ La nouvelle commission changement climatique va englober tous les thèmes du bassin et pourra s'ouvrir à d'autres membres comme les agriculteurs et les urbanistes.

EXPÉRIMENTER C'EST ACCEPTER UNE PART D'INCONNU

■ On doit accepter dans l'expérimentation d'être un peu contrarié, mais de faire confiance au processus et accepter les aléas (résilience).

PERMETTRE À L'INTENTION COMMUNE D'ADVENIR

■ Entre la demande initiale et les temps de préparation, le CoPil a cheminé, a lâché un peu son propre point d'ancrage et chacun a pu, a su trouver la bonne place pour s'inscrire dans cette expérimentation prospective. On a ouvert la thématique sur la relation entre l'eau, le sol et le vivant et une vision globale s'est dessinée.



CHANGER DE FONCTIONNEMENT

■ La prouesse des ateliers réside entre autre dans le changement de méthode de travail, avec l'émergence d'une vraie coopération grâce au développement de l'intelligence collective. Ce n'est pas du tout la norme dans les diverses réunions. Cette qualité implique l'accompagnement d'une consultante en résilience territoriale. Le cheminement était

vraiment intéressant avec la création d'impulsion, d'énergie au sein du groupe. La méthode amène de la clarté, une bonne dynamique, une bonne participation et un fonctionnement très différent de la CLE.

■ J'ai appris, j'ai échangé sur des questions qui portent actuellement beaucoup d'anxiété, ça fait du bien de voir de la dynamique autour d'un sujet ou l'on n'ignore pas les problèmes.

■ Lors des ateliers, j'ai pu observer des gens particulièrement motivés, mobilisés, vivants avec des échanges riches sur le fond. Prendre ce temps ensemble est indispensable. Sans le partage, la mise en œuvre ensuite est beaucoup plus fastidieuse.

À CHAQUE ATELIER SA FONCTION

■ L'atelier 1 a cherché à identifier la vision de chacun sur l'enjeu climatique au sein de notre bassin. C'est la 1ère étape pour ensuite converger vers une intention commune et nourrir cette intention dans l'atelier 2 et l'atelier 3. Par ailleurs, la consolidation de liens avec les représentants d'usagers, au travers des ateliers, a permis d'engager un partenariat avec une association sur des analyses d'eau, en complément de celles faites par les prestataires. Cette alliance facilite l'identification du problème d'eutrophisation. C'est une nouvelle façon de collaborer avec des experts citoyens, au service de l'enjeu du bassin.

L'INTÉRÊT DU MÉLANGE DES GENRES

■ Quitter l'entre soi nécessite de se connaître et de se mélanger. Plusieurs ateliers sont nécessaires pour que les langues se délient. La parole a été donnée à tous, et chacun a su dialoguer en bonne intelligence, ce qui reste rare dans les réunions. Cela génère un bon état d'esprit, un respect mutuel de la parole de l'autre, chacun a regardé le bassin avec l'écoute de la problématique de l'autre, c'est le début du chemin vers la solidarité aval-amont.

■ Le format de la CLE et du comité syndical semblent donc adapté à l'expérimentation, même si on peut imaginer accueillir encore plus de diversité.

■ J'ai découvert un monde associatif actif, bien renseigné, compétent et qui maîtrise les sujets. Je serai favorable à intensifier le travail avec les associations au sein de la CLE. Cette expertise citoyenne anime le territoire, pose des revendications pertinentes qui aident la municipalité. Ça crée une

dynamique heureuse en fabriquant du bonheur. Et pour nous élus, ça ouvre la vision. On doit faire avec les gens, pas contre les gens.

METTRE EN AVANT DES ACTIONS LOCALES

■ L'intérêt des retours d'expériences montre que les transformations sont possibles, ça dédramatise la situation et encourage l'action.

LES TEMPS INFORMELS DES ATELIERS, MAJEURS

■ On a pu avoir une vraie discussion avec un élu à l'apéritif, car parfois par écrit on peine à avoir des réponses. C'est le travail sous terre ou dit de bouton de veste : on l'attrape et on observe une réaction.

L'APPORT DE CONTENUS - PRENDRE DE LA HAUTEUR POUR FAIRE UN PAS DE CÔTÉ

■ Le contenu des ateliers doit être nourri avec des intervenants variés et compétents à la fois en local et d'envergure nationale pour prendre de la hauteur.

■ Le Professeur Marc-André Selosse, intervenant de l'atelier 2, brillant et très éclairant sur le rôle du sol, m'a permis de passer de l'intuition à la conceptualisation. Maintenant je parle de la fonction du sol et de sa nécessaire prise en compte clairement.

■ Des membres de la CLE enchantés par les intervenants variés et pédagogues sur des sujets nouveaux comme la relation eau et sol. De vraies propositions qui peuvent faire bouger les choses. On a une feuille de route qui se dessine, une stratégie suite à ces ateliers.



LES AJUSTEMENTS DE LA DÉMARCHE

BIEN DÉMARRER - VIGILANCE DANS L'ATELIER 1

■ L'attractivité du sujet a attiré beaucoup de membres à l'atelier 1. La préparation est d'autant plus importante, en gestion du temps notamment, pour distribuer la parole efficacement. Dans cet atelier, il est également essentiel de présenter les actions du bassin déjà réalisées ou en cours pour éviter des répétitions et des pertes de temps dans la suite du déroulé.

CE QU'ON PEUT FAIRE ET NE PAS FAIRE EN 3 ATELIERS

■ Envisager, en 3 ateliers, l'écriture d'un récit prospectif est trop ambitieux. La déclinaison en fiche actions prend beaucoup de temps. Des pistes plutôt que des actions peuvent être recueillies mais l'affinage des fiches doit se faire à posteriori, dans la continuité du travail de la CLE.

Il s'est malgré tout créé une réelle impulsion pour le territoire, et ce n'est pas rien.

APPRENDRE EN FAISANT – RECUEILLIR LES PROPOSITIONS DES GROUPES ET SYNTHÉTISER

■ Les équipes de l'EPTB Lez et du Pôle-relais lagunes ont été mobilisées au pied levé pour animer les groupes des ateliers 2 et 3, notamment pour produire des comptes rendus efficaces. Pas évident quand ce n'est pas notre métier initial.

SANS TOURNER AUTOUR – FOCUS SUR L'ACTION

■ Mon regret est le manque d'ambition sur des propositions d'action réelle, notamment sur le lien sol-climat. On reste trop sur de la communication, de la formation ou de la sensibilisation.

ÉLARGIR LE CERCLE DE LA CLE

■ On a évité l'entre soi avec la mixité entre élus, techniciens et associatifs. On a manqué en revanche d'acteurs de l'urbanisme pour appuyer certaines mesures à prendre.

■ Par ailleurs, tous les financeurs ou porteurs de projet potentiels ne sont pas autour de la table. Comme on n'a pas 10 ans devant nous, la synergie entre services doit s'opérer rapidement dans l'intérêt général. Chacun doit œuvrer à la transversalité intra et inter-services.

LE TEMPS NÉCESSAIRE

■ C'est une démarche innovante expérimentale qui nécessite du temps avant, du temps pendant et surtout du temps d'exploitation et de déclinaison après. Car si ce temps « après » n'est pas planifié, on risque d'envisager dans l'urgence et sans concertation des mesures de mal adaptation.

■ La construction de l'objectif des 3 ateliers a pris du temps. Il fallait ensemble identifier et définir où l'on souhaitait aller. La nouvelle méthode proposée a engagé du temps humain de préparation qu'il faut bien anticiper. Au final, on a récolté beaucoup de matière intéressante.



OPTIMISER LE RÔLE DE LA CLE

LES SOUHAITS

■ Soutenir la mise en place d'actions et aller jusqu'au bout de la démarche initiée, en ne laissant pas les porteurs d'initiatives en flottement. Imaginer de créer des pactes, des contrats pour des membres engagés dans des actions.

■ Poursuivre ce modèle participatif avec des animations d'ateliers de travail.

■ Organiser une rencontre entre la CLE et la société mixte des aménageurs pour présenter les enjeux du SAGE, et de la même façon sur le volet agricole et la gestion des espaces.

■ Promouvoir un fonctionnement du bassin avec plus de respect et de confiance envers la nature, et accepter que ça déborde.

■ Conduire une action de communication vers la population toujours en co-construisant.

■ Donner davantage la parole au collège des riverains et des associations de la CLE.

■ Développer un volet culture du risque au sein du bassin, notamment pour les nouveaux arrivants, en diffusant à la fois de la connaissance, de l'actualité et des consignes de bonnes pratiques (l'application téléalerte ne compte seulement que 6% d'abonnés). Car en tant qu' élu je le dis fort dans mes services, je ne tiens pas à avoir un mort sur la conscience. On doit agir rapidement sur ce point. Pour soutenir ce volet risques on pourrait réintégrer les anciens noms de rue. La toponymie « la carriera do riu*** » était et devrait constituer un outil de la culture du risque comme autrefois.

■ La CLE fait un travail important d'ouverture en refusant de travailler en silo. C'est par contre en interne dans les services de nos collectivités que chacun doit se mobiliser car c'est encore très compliqué de faire des ponts.

■ Être consulté plus en amont des prises de décisions valoriserait davantage nos compétences, car la CLE est le parlement de l'eau. On peut y donner un avis, on échange des connaissances et des expériences. Mais son amplitude de décision reste limitée. Par ailleurs, il arrive que des orientations soient décidées un peu hâtivement, sans que l'on ait réellement le temps de réflexion et d'appropriation pour développer soit une contre-

proposition, soit apporter un complément ou une alternative.

■ Sortir du cloisonnement et prendre appui sur les dernières avancées scientifiques. Je transmets pour ma part toutes les avancées scientifiques solides à l'EPTB Lez. Les techniciens devraient accueillir plus facilement les connaissances apportées par des scientifiques volontaires.

■ Asseoir une méthodologie de co-construction pérenne en considérant que ce ne sera possible qu'à partir de vraies connaissances actualisées et reliées entre elles et au territoire.

■ Continuer à rechercher la démocratie mais sans confondre information et co-construction. Car souvent beaucoup de choses sont réglées en amont et une partie de l'assemblée vient juste écouter, il n'y a ni débat ni concertation.

■ La multitude d'interlocuteurs, autour de la thématique de l'eau, sorte de nébuleuse, a pour conséquence la dilution des dynamiques citoyennes avec une inertie et donc peu d'actions. Il manque une projection claire dans l'avenir, car certains parlent encore d'attractivité du territoire.

■ Un préalable à poser dans la nouvelle commission climatique de la CLE : que tout le monde soit bien persuadé que la solution palliative de recourir à l'eau du bas Rhône pour soutenir l'étiage du Lez n'est pas viable. Car cette eau-là va manquer également. On va donc devoir optimiser notre propre ressource en autonomie. Les stratégies sont à trouver en local avec des mesures courageuses qui vont engendrer un passage douloureux pour certains inévitablement. D'où la nécessité de vraiment co-construire. On tend vers une sorte de révolution culturelle. Ça va se traduire notamment par une attention accrue de la CLE sur la protection des captages, et sur la hiérarchisation des actions.



*** « la carriera do riu » : la rue de la rivière

PROPOSITION D'AXES À IMPULSER PAR LES PERSONNES INTERROGÉES

■ Considérer l'accès à l'eau potable, pour tous les usagers du bassin de façon équitable, comme la priorité absolue pour guider le reste des actions.

■ Limiter l'imperméabilisation et le ruissellement liés aux projets urbains.

■ Inscrire la nécessité de faire appel à un bureau de contrôle indépendant pour les projets d'aménagements face à des promoteurs qui ne sont ni compétents sur les sujets hydrologiques, ni encadrés, ni contrôlés, ni sanctionnés. Car les bassins d'orage ne sont pas la solution.

■ Alerter sur les dysfonctionnements : tout projet communal doit coûter à la commune, l'opération blanche n'est pas un argument raisonnable et valide. Car pour baisser le coût des travaux, la commune peut évacuer du budget des externalités souvent environnementales. Mais au moment des sinistres et des réparations, c'est la collectivité qui aura à payer. Aujourd'hui, le lien entre la mairie et le promoteur relève du contrat et non de la loi.

■ Mieux contrôler la qualité de l'eau : la forte eutrophisation de la Mosson a entraîné une baisse de la biodiversité aquatique jusqu'à la disparition des invertébrés. Le dernier rapport d'études ne mentionnait pas d'échantillonnage aux abords de la station d'épuration. On a fait des analyses d'eau pour comprendre d'où venait le problème en complément des bureaux d'études qui manquent parfois de connaissances actualisées. Nous avons partagé les analyses que nous engageons avec l'EPTB Lez, les collectivités compétentes en assainissement et GEMAPI**** depuis 1 an et nous faisons les prélèvements conjointement. Nous nous félicitons de ce partenariat de terrain et de cette écoute. La prochaine étape serait d'avoir un vrai temps de présentation et d'échanges dans le cadre de CLE.

■ Faire meilleur usage de l'eau usée : en été, les cours d'eau sont uniquement alimentés par les eaux en sortie de station. Ces eaux chargées seraient plus utiles pour les terres agricoles et les espaces jardinés, plutôt que d'affecter davantage les nappes et les lagunes.

**** GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

■ Surveiller la hauteur des nappes plutôt que celles des cours d'eau et prioriser leurs recharges pour assurer une production d'eau potable de façon régulière et pour tous.

QUELLES NOUVELLES THÉMATIQUES ABORDÉES ?

■ Le rôle de la matière organique et de l'humus dans la fonction absorbante et de stockage de l'eau.

■ Le concept scientifique sur le sol du « 4 pour 1000 ».

■ Le rôle écran de la vapeur d'eau entre le soleil et la terre. [Concept des rivières flottantes.](#)

■ La Biodiversité aquatique

■ La couverture végétale du bassin pour la gestion de l'eau sur le grand cycle (garrigues, forêt, bois, friche, plantation).

L'accueil de nouveaux arrivants sans limite sur le bassin face à une ressource en eau limitée.

■ Le principe de sobriété face à des actions de démesure (ex des méga-piscines dans les campings).

LA PLACE DU LANCEUR D'ALERTE DANS LA CLE

■ Je suis à la fois lanceur d'alerte et dans la capacité d'apporter une vision systémique et globale du fonctionnement écologique du bassin. Nous devons réfléchir aux problèmes et aux solutions en reliant les phénomènes. On ne peut pas parler de déficit pluviométrique sans aborder les crues éclairées par exemple.



COMMENT CETTE NOUVELLE PIERRE VA PORTER L'ÉDIFICE ?

■ Une fois les éléments de comptes-rendus des ateliers partagés en CLE, il faut identifier vers quoi il est possible de s'engager, et de faire du lien avec le SAGE. Comment les membres de la CLE vont-ils retraduire ça ? Comment cela va-t-il éclairer le débat ? Comment répartir les actions par rapport aux gens de la CLE ? Quelles aides envisager pour passer du dire à l'action ? Quelles formes auront les relais ? Quelles perspectives menées sur la ressource en eau, l'état des sols etc. ? Un lien avec les divers outils de planification existants doit se mettre en place pour engager l'adaptation au climat.

À un moment donné on pourrait imaginer de nouveaux projets d'urbanisation avec au départ des mesures d'infiltration, de perméabilisation plutôt que d'opter directement pour de la compensation. Ou encore de faire des ponts avec des projets en lien avec une meilleure gestion de l'eau, comme les pistes cyclables, les promenades piétonnes, la nature en ville, etc. Cela permettrait de nourrir concrètement les axes de la CLE.

QUELLE PLACE DONNER À CETTE NOUVELLE COMMISSION CLIMATIQUE DE LA CLE ?

■ Le changement climatique est transversal, il va et doit embrasser toutes les thématiques. C'est une opportunité de mettre un coup de projecteur à court et moyen terme. Dans 2 ou 3 ans, on peut imaginer que l'enjeu du climat ait essaimé et diffusé dans le fonctionnement des autres commissions, et que la commission climat disparaisse.



AU-DELÀ DE LA CLE : RAYONNEMENT ET MAILLAGE TERRITORIAL

RASSEMBLER LES POPULATIONS ET PROCÉDER PAR PALIERS POUR MENER L'ACTION

■ Pour accepter une règle collective il faut la comprendre, et plus on la comprend, plus on l'accepte. En France on a un problème avec le « soit on oblige, soit on interdit ». Ce n'est pas un bon fonctionnement. L'État ne prend pas en compte la question du comment la proposition va être reçue par la population. Du coup c'est la mairie qui prend tout frontalement et c'est dangereux car certains élus, sous la vindicte populaire, ont craqué intellectuellement jusqu'à voter contre les mesures portées par le conseil municipal. Il faut avoir beaucoup de courage politique pour tenir le cap...

ENGAGER UNE JUSTICE D'USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

■ J'ai été choqué à l'atelier 3 de voir que des actions de plantations de haies et de bosquets de l'association Paysarbre ne soient pas coordonnées avec les collectivités. Des gens travaillent dans leur coin pour la cause climatique sans que les institutions républicaines ne s'en préoccupent. De même, la débétonisation des écoles de Saint-Jean-de-Vedas est une démarche à déployer. Nous devons engager un travail collectif, pour faire la guerre à la sécheresse. Nous ne sommes pas dans le champ de la concurrence d'entreprise. Le combat doit se

déplacer, fini les querelles de chapelle. La prochaine étape est d'informer l'ensemble des décideurs politiques à l'échelle du département pour recréer de la solidarité. Et ce sera l'occasion de poser des cibles clairement : tout le monde paie-t-il le même prix de l'eau ? Les campings et les piscines ? La viticulture et les eaux grises ? Les promoteurs qui pompent les nappes en sous-sols ? Les forages illicites ? Les activités de loisirs dans des eaux polluées ? Etc.

Nous devons travailler différemment en arrêtant de fonctionner à la petite subvention. On va reposer les faits scientifiques comme base de confiance et de dialogue. On doit mettre la puissance intellectuelle présente sur notre territoire au service de la politique de l'eau. Et contrer des propositions non efficientes comme les bassines. Une fois les cibles posées on développe des plans d'actions. Il y a une place pour tous mais on doit s'organiser. Les élus territoriaux, pris dans leurs nombreuses missions ont laissé la main aux techniciens sur des sujets vitaux. Ils doivent désormais reprendre le pouvoir de décision, car ils seront responsables des conséquences. On a 3 à 4 ans devant nous, ça suffira si on devient rationnel.

CONCLUSION

À l'issue des 3 ateliers, le Président de la CLE avec son équipe ont acté la volonté de créer une commission dédiée au changement climatique. C'est une étape majeure positive.

Car c'est bien au sein des CLE que se trouve une richesse de connaissances, de technicités, de volontés et d'envie d'avancer collégialement.

Il s'agit donc de faire vivre ce collectif de manière optimale pour répondre efficacement au défi climatique. Des connaissances actualisées, partagées et intégrées par le biais d'une méthodologie de travail en intelligence collective, sera sans nul doute un moyen efficace d'y parvenir, si et seulement si une vision claire et courageuse de la finalité est posée.

Les initiatives rayonneront alors à partir des membres de la CLE, pour donner corps à un récit prospectif et propulsif.

Béatrice Le Moël



RUBRIQUES :

- Éléments de synthèse de la démarche
- Apports de contenus institutionnels
- Apports des intervenants

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE

- Compte-rendu 1^{er} atelier
- Compte-rendu 2^{ème} atelier
- Compte-rendu 3^{ème} atelier
- Le bilan de la démarche
- Questionnaire type de l'évaluation finale

APPORTS DE CONTENUS INSTITUTIONNELS

- Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau - BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE, Mai 2014
 - www.eaurmc.fr/climat :
 - Note synthétique des impacts du changement climatique dans le domaine de l'eau sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse - Bilan 2016 des connaissances.
 - Étude de caractérisation des vulnérabilités du bassin Rhône-Méditerranée aux incidences du changement climatique dans le domaine de l'eau.
 - Étude de caractérisation des vulnérabilités du bassin de Corse aux incidences du changement climatique.

APPORTS DES INTERVENANTS

- **Projet de restauration d'une prairie alluviale au bord de la Mosson (Lavérune - 34)** : Cette vidéo présente la rivière « Mosson » et ses prairies alluviales. Elle montre l'intérêt que présente la plaine alluviale de la Mosson en abordant les gains écologiques, les services rendus à la société (protection lors de crues, qualité de l'eau, aspect paysager et récréatif) et présente le projet de restauration.

- **Projet de désimperméabilisation des écoles de Saint-Jean-de-Vedas** : La végétalisation des cours d'écoles de la commune est financée à 70% par l'Agence de l'Eau. Ce soutien témoigne des bénéfices du projet en matière de meilleure infiltration des eaux de pluie dans les sols grâce à l'utilisation de revêtements naturels et perméables et d'une limitation du ruissellement et des inondations lors d'épisodes méditerranéens.

- Association Paysarbre

- Démarche **Vignes en transition**

- **Marc-André Sélosse** :

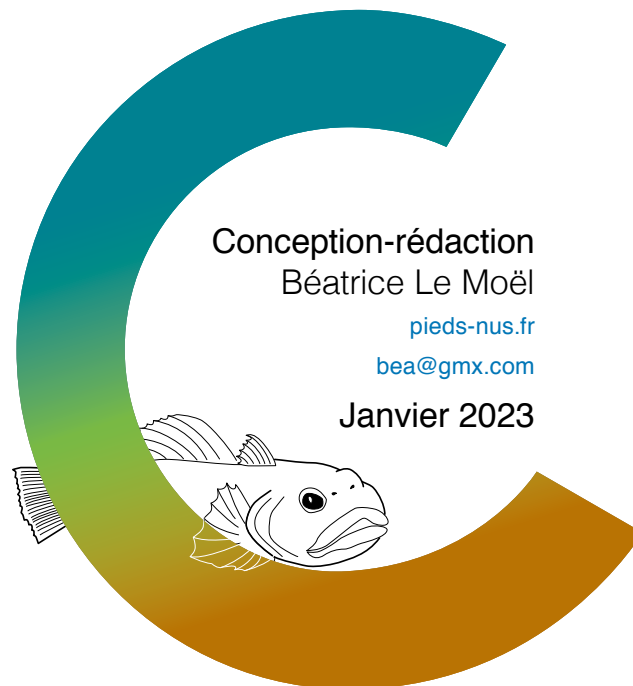
- Livre : 2021, « **L'origine du Monde** ». Une histoire naturelle du sol à l'intention de ceux qui le piétinent, Ed. Actes Sud.

- Les vidéos :

- * **Un massacre silencieux**
- * **Qu'est-ce qu'un sol ?**
- * **Les fonctions du sol**



- **Christine Marsan** :
« L'intelligence collective, co-créons en conscience le monde de demain », Ed. Yves Michel Eds.



Conception-rédaction
Béatrice Le Moël
pieds-nus.fr
bea@gmx.com

Janvier 2023

En savoir plus sur les ateliers

Pour citer ce document : *Comment décliner l'enjeu climatique au cœur de la stratégie d'actions d'un bassin versant ? Retour d'expérience méthodologique 2022. Territoire pilote : Lez Mosson Étangs Palavasien*. Le Moël B., Pieds nus, EPTB Lez, Pôle-relais lagunes méditerranéennes, agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie, Janvier 2023.

Crédits photos : p.1 : Pôle-relais lagunes méditerranéennes (PRLM) / EPTB Lez ; p.4 : PRLM ; p.6 : PRLM ; p.8 : EPTB Lez ; p.10 : EPTB Lez ; p.11 : PRLM ; p.12 : PRLM ; p.13 : EPTB Lez ; p.14 : PRLM ; p.15 : S. Arques / TdV ; p.16 : EPTB Lez ; p.17 : PRLM.